Collier Dimpylate grand chien, Anti-puces et anti-tiques - Marron

Code Article : 11543

Gencod : 8711231115433

Contient : 1 collier de 41 g de couleur marron

Durée de conservation : 24 mois

- ✓ **Efficace jusqu'à 120 jours**
- ✓ **4 mois contre les puces**
- ✓ **3 mois contre les tiques**

Propriétés : Spécialement conçu pour vous aider à protéger votre chien contre les ectoparasites tels que les puces et les tiques. **Espèces cibles** : Chiens

Indications d'utilisation : Affections à parasites sensibles au Dimpylate. Chez les chiens :

- Elimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations pendant une période de 4 mois pour les puces et de 3 mois pour les tiques.

Posologie et voie d'administration : Usage externe : un collier par animal. Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier. Couper le bout de collier en excès.

Contre-indications : Ne pas appliquer sur les chiots de moins de 3 mois. Ne pas appliquer sur un animal malade ou convalescent ou présentant des lésions cutanées.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation : L'utilisation de cette spécialité chez la chienne en gestation ou allaitante est déconseillée.

Interactions médicamenteuses : Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

Surdosage : Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hyper-salivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

Effets indésirables : Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier. Dans ce cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes. Des effets indésirables ont été observés chez le chien : principalement vomissements, tremblements voire convulsions. Le traitement est symptomatique et éliminatoire.

Mise en garde particulière : Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance.

Précautions d'emploi : Précautions particulières d'emploi chez les animaux : Enlever le collier si le chien est baigné ou lavé et le remettre lorsque le poil est sec. L'efficacité du collier peut être réduite si le poil est mouillé de façon répétée et significative (pluie, bain). Dans ce cas, le collier doit être changé plus précocement. La fixation d'une tique reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ce parasite ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables. Usage externe. Ne pas avaler.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux : Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier. Eviter le contact avec la peau. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

Précautions de conservation : A conserver dans son emballage d'origine. Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Précautions à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets : Le Dimpylate est toxique pour les organismes aquatiques. Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la règlementation sur les déchets.

Composition : Substance active : Dimpylate 6,15g , excipients qsp 41 g.

AMM n° FR/V/1366450 7/1984

Beaphar s.a.s. *2 Allée Vivaldi – Le San Giorgio – 06800 Cagnes sur mer*
Tél. : 04.93.19.05.20 e-mail : info@fr.beaphar.com